

## Epreuve écrite

Examen de fin d'études secondaires 2012

Section: B, C

Branche: Philosophie

Numéro d'ordre du candidat

\_\_\_\_\_

### I. Hume – L'empirisme

1. Énoncez la thèse empiriste de Hume en langage technique de la philosophie. Expliquez ensuite le vocabulaire.

2. Montrez que le recours à l'idée de Dieu permet à Hume de prouver sa thèse. Pourquoi pouvons-nous admettre que le choix de cette idée n'est pas dû au hasard ?

3. Que devons-nous entreprendre si « nous soupçonnons qu'un terme philosophique est employé sans aucun sens » ? Précisez l'enquête à effectuer ainsi que les conclusions à tirer du résultat de cette enquête.

(6-8-6 pts)

### II. Schopenhauer – Die menschlichen Handlungen und die Kardinaltugenden

1. Wie gelingt es Schopenhauer die Vielfalt der menschlichen Handlungen zu erklären? Wie kann man in dieser Vielfalt die moralischen Handlungen erkennen? In diesem Zusammenhang erwähnt Schopenhauer ein "grosses Mysterium" – wieso?

2. Laut Schopenhauer gibt es zwei Kardinaltugenden. Beschreiben Sie diese ausführlich und zeigen Sie dann anhand einiger Beispiele aus dem Alltagsleben wie diese unser Tun beeinflussen können.

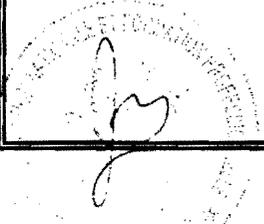
(12 – 8 pts)

### III. Texte inconnu – Descartes – Une morale par provision

1. Que faut-il entendre par l'expression „une morale par provision“? Pourquoi s'avère-t-elle nécessaire? Quel est le sort que Descartes va réserver à cette morale?

2. Exposez le contenu de cette morale en analysant les trois maximes retenues par Descartes. Quel commentaire voire quelle critique cette analyse peut-elle susciter chez le lecteur?

( 8 – 12 pts )



112

## Epreuve écrite

**Examen de fin d'études secondaires 2012**

**Section: B, C**

**Branche: Philosophie**

**Numéro d'ordre du candidat**

\_\_\_\_\_

Ainsi, afin que je ne demeurasse point irrésolu en mes actions, pendant que la raison m'obligeait de l'être en mes jugements, et que je ne laissasse pas de vivre dès lors le plus heureusement que je pourrais, je me formai une morale par provision, qui ne consistait qu'en trois ou quatre maximes, dont je veux bien vous faire part.

La première était d'obéir aux lois et aux coutumes de mon pays, retenant constamment la religion en laquelle Dieu m'a fait la grâce d'être instruit dès mon enfance, et me gouvernant, en toute autre chose, suivant les opinions les plus modérées, et les plus éloignées de l'excès, qui fussent communément reçues en pratique par les mieux sensés de ceux avec lesquels j'aurais à vivre. (...)

Ma seconde maxime était d'être le plus ferme et le plus résolu en mes actions que je pourrais, et de ne suivre pas moins constamment les opinions les plus douteuses, lorsque je m'y serais une fois déterminé, que si elles eussent été très assurées. Imitant en ceci les voyageurs qui, se trouvant égarés en quelque forêt, ne doivent pas errer en tournoyant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ni encore moins s'arrêter en une place, mais marcher toujours le plus droit qu'ils peuvent vers un même côté, et ne le changer point pour de faibles raisons, encore que ce n'ait peut-être été au commencement que le hasard seul qui les ait déterminés à le choisir: car par ce moyen, s'ils ne vont justement où ils désirent, ils arriveront au moins à la fin quelque part, où vraisemblablement ils seront mieux qu'au milieu d'une forêt. Et ainsi, les actions de la vie ne souffrant souvent aucun délai, c'est une vérité très certaine que, lorsqu'il n'est pas en notre pouvoir de discerner les plus vraies opinions, nous devons suivre les plus probables. (...)

Ma troisième maxime était de tâcher toujours plutôt à me vaincre que la fortune, et à changer mes désirs que l'ordre du monde; et généralement de m'accoutumer à croire qu'il n'y a rien qui soit entièrement en notre pouvoir, que nos pensées, en sorte qu'après que nous avons fait notre mieux, touchant les choses qui nous sont extérieures, tout ce qui manque de nous réussir est au regard de nous absolument impossible. (...)

(398 mots)

( René DESCARTES 1596-1650, Discours de la méthode, 3e partie )

